

SOUVERAINETÉ AGRICOLE ET COMMERCE INTERNATIONAL : LE DÉFI D'UNE AGRICULTURE EUROPÉENNE PUISSANTE

Un peu plus d'un an après le « Liberation day » du président Trump visant à instaurer des droits de douane supplémentaires sur les importations vers les États-Unis, l'Union européenne et les États-Unis entrent de nouveau dans la tourmente commerciale sur fond de taxation des géants du numérique. Ce qui pouvait s'apparenter à un incident diplomatique, il y a quelques mois encore, devient un moyen de pression récurrent pour tourmenter le vieux continent.

L'UE doit désormais faire route seule et composer son avenir sans ses alliés d'hier, qui n'hésitent plus, comme ses opposants historiques, à user de tous les ressorts pour l'affaiblir.

C'est à la lumière de ces événements que s'impose pour l'Union européenne, une remise en question de décennies de choix politiques, économiques et commerciaux ayant conduit à la désindustrialisation de son territoire. Les crises successives — sanitaire, commerciale, géopolitique, climatique — ont mis à nu les vulnérabilités de ce modèle européen fondé sur la dépendance aux importations, au détriment de la consolidation de sa production.

Sur le plan agricole, cette fragilité prend une forme précise : l'ouverture systématique du marché européen en contrepartie de l'accès à des ressources critiques — énergie, minerais — a fait de l'agriculture la variable d'ajustement de tous les accords commerciaux.

C'est pourquoi, l'Union européenne doit impérativement renouer avec l'ambition de souveraineté alimentaire et lui accorder la même importance stratégique que les enjeux de défense et du numérique.

Face à la recomposition profonde des équilibres mondiaux, Jeunes Agriculteurs porte avec ce rapport d'orientation 2026 la refonte de l'ambition agricole et commerciale européenne, tournée vers la production et le maintien de sa posture de producteur agricole de choix.

NOS PROPOSITIONS

PHARES



Harmoniser les normes de production à l'échelle européenne

La PAC doit retrouver son caractère commun. Les normes relatives aux moyens de production — produits phytosanitaires, social, bien-être animal, règles environnementales, libertés d'entreprendre — nécessiteraient d'être strictement harmonisées pour l'ensemble des producteurs européens et futurs producteurs européens, sans surtransposition nationale. Les Plans Stratégiques Nationaux ont progressivement vidé la politique agricole de son sens commun, créant des distorsions de concurrence majeures au sein du marché intérieur. Les règles de droit du travail et les charges sociales des entreprises agricoles doivent converger pour que les agriculteurs européens puissent produire dans des conditions équitables.

Affranchir la politique agricole européenne des règles de l'OMC

Faute d'efficacité fonctionnelle de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), l'UE doit se détacher de ses

règles pour définir librement sa politique agricole et sa politique commerciale. Il importe que l'UE puisse mobiliser son budget PAC sans se soumettre à la classification des soutiens. Cette rupture appellerait un budget PAC sanctuarisé et rehaussé, dédié à des objectifs clairs de souveraineté alimentaire. Il ne s'agit pas de protectionnisme, mais de traiter à armes égales dans un monde de puissances décomplexées.

Reconnaître le caractère stratégique de l'alimentation

Les denrées agricoles et les produits alimentaires ne sont pas des biens standards. Ils répondent à un besoin primaire et sont soumis à des contraintes propres : non-mobilité des facteurs de production, saisonnalité, aléas climatiques... L'UE est appelée à reconnaître ce statut particulier, cesser de traiter l'agriculture comme une variable d'ajustement dans les négociations commerciales, et lui dédier un traitement différencié dans chaque accord : le volet agricole doit être négocié en priorité, « agriculture contre agriculture », dans une logique de complémentarité et de non déstabilisation des filières, avant d'être intégré à l'accord global.

Faciliter la structuration des filières ultramarines

Dans les régions ultrapériphériques (RUP), la structuration des filières gagnerait à intégrer des formes souples et adaptées aux petites exploitations, afin que la création de valeur ne soit pas réservée aux seules filières déjà



Crédit : M. Ben Diene

organisées. C'est pour cette raison que Jeunes Agriculteurs souhaite que le POSEI s'adresse à tous les agriculteurs des RUP, structurés ou non en organisations de producteurs et que le budget du Régime Spécifique d'Approvisionnement (RSA) soit indexé sur les charges d'exploitation. Plus encore, le RSA permettra un approvisionnement adéquat des moyens de production.

Instaurer une véritable préférence communautaire

L'atteinte des objectifs de souveraineté alimentaire exige que les industries agroalimentaires et la grande distribution ne puissent pas s'approvisionner hors UE lorsqu'une alternative européenne existe. De même, la commande publique — cantines scolaires, hôpitaux, restauration collective — doit systématiquement prioriser les productions locales, nationales, puis européennes. Un étiquetage obligatoire de l'origine des matières premières agricoles sera imposé, rendant illisible la mention « hors UE » au profit de l'affichage du pays producteur.

Créer une douane agricole européenne unifiée

La multiplicité des points d'entrée dans l'espace européen, avec des



pratiques de contrôles hétérogènes selon les États membres, constitue une faille majeure. Les importateurs profitent des postes de contrôle les plus permissifs. Jeunes Agriculteurs souhaite la création d'une douane agricole européenne disposant de prérogatives pour contrôler, détecter et sanctionner efficacement les manquements. Les denrées non conformes sont renvoyées ou détruites. Les cas de non-conformité feront l'objet de sanctions dissuasives : amplification des contrôles, amendes, retrait d'agrément.





Exiger la réciprocité des normes à l'importation

L'UE cesserait d'autoriser sur son territoire des produits qui ne respectent pas les exigences sanitaires, environnementales et sociales imposées à ses propres producteurs. Cette condition est fondamentale pour mettre fin au dumping environnemental et social. Les produits importés devront être issus d'exploitations préalablement certifiées et contrôlées selon des standards équivalents aux normes européennes. L'UE doit également tenir à jour la liste des substances phytosanitaires interdites, y compris leurs produits de dégradation.

Et lorsqu'une interdiction d'importation immédiate n'est pas possible, une taxation dissuasive viendrait compenser strictement les écarts de coûts de production.

LES RAPPORTEURS : QUI SONT-ILS ?



**Jean-Baptiste
SABLAÏROLES**

Membre du bureau

Installé hors cadre familial, Jean-Baptiste est exploitant agricole à titre principal avec 30 hectares de vignes. Il fait également de la production d'asperges et de l'arboriculture. Il rejoint l'échelon national de Jeunes Agriculteurs pour la première fois en 2022 avec pour motivation, entre autres, de promouvoir le monde viticole et de participer au développement et à l'avenir de celui-ci. En parallèle, Jean-Baptiste est vice-président de sa coopérative viticole.



Edouard BRUNET
Membre du CA

Edouard est installé depuis 2018 en GAEC avec trois associés en polyculture (blé, orge, betterave sucrière et fourragère, tournesol) et élevage bovin laitier et allaitant, ainsi qu'un atelier d'engraissement de porc. Très diversifié sur son exploitation, il travaille sur 230 ha avec un tiers de prairies permanentes en zone humide. Passé par tous les échelons de Jeunes Agriculteurs, Edouard s'est engagé à l'échelon national après un riche parcours en région pour apporter son expertise, notamment sur le plan environnemental.



Alexandre TOULIS
Membre du CA

Installé depuis le début d'année 2024, Alexandre est associé avec son père en grandes cultures et production de semences. Au sein de Jeunes Agriculteurs, d'abord à l'échelon départemental puis national, il s'est spécialisé sur le sujet de l'eau et de ses enjeux en agriculture. Alexandre est également investi sur les sujets relatifs aux grandes cultures et semences.

Retrouvez l'ensemble des propositions du
Rapport d'Orientation 2026 de Jeunes
Agriculteurs en scannant ce QR code :

